VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2022

Présent(e)s :
Claude EERDEKENS, Bourgmestre
Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, ~~Françoise LEONARD~~, ~~Elisabeth MALISOUX~~, Echevins
Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, ~~Philippe MATTART~~, Philippe RASQUIN, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, ~~Natacha François~~, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS, Hugues DOUMONT, Nathalie ELSEN, Eddy SARTORI, Conseillers communaux
Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : Philippe RASQUIN

17.2. OBJET : Interpellation de Madame la Conseillère Caroline LOMBA : *"Pour la mise en place de systèmes de mobilité partagée à ANDENNE"*

Madame Caroline LOMBA Conseillère communale, interpelle le Collège communal comme suit :

"À ANDENNE, la mobilité reste un souci. Certaines choses sont réalisées ou le seront dans le futur, néanmoins, j'avais envie de vous soumettre quelques idées qui pourraient s'avérer utiles pour les citoyens.

Ces dernières années de nombreuses Villes, dont les plus proches, NAMUR, CINEY et GEMBLOUX, ont procédé à la mise en place de stations de carsharing via le système Cambio.

Pour rappel ou information, le carsharing est un système de voitures partagées, à la disposition d'abonnés pouvant les réserver pour une heure, une journée, une semaine, voire plus. Elles sont accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La réservation se fait par téléphone ou internet, longtemps à l'avance ou seulement quelques heures avant le départ. Ce système est aussi de plus en plus utilisé par les entreprises désireuses de ne pas investir dans des véhicules pour leurs employés, des abonnements sont pris permettant alors de louer une voiture pour se rendre là où les transports en commun ne vont pas dans le cadre des déplacements pour le travail.

Ces véhicules peuvent également servir pour se déplacer en ville ou ailleurs, aller faire des courses, se rendre à un rendez-vous médical ou conduire les enfants à leurs activités extra-scolaires sans pour autant devoir investir dans un véhicule personnel.

Le service de carsharing vient compléter la marche, le vélo, le train et le bus comme alternative à la voiture personnelle ou secondaire.

En partageant, cela crée plus de mobilité avec moins de voitures. Les voitures s'avèrent être très utiles au quotidien mais leur empreinte écologique peut être diminuée.

Afin de permettre aux personnes qui ne savent pas investir dans une première ou seconde voiture ou qui n'ont pas forcément besoin de leur voiture tous les jours (jeunes, pensionnés, ...), de trouver une alternative, nous trouverions judicieux de mette en place un système de voitures partagées (type Cambio) à ANDENNE.

Ceci va de pair avec l'amélioration de l'offre des transports en commun pour réduire le nombre de voitures sur les routes et/ou en stationnement dans certains quartiers.

Ce système peut aussi faire une différence considérable au niveau du budget des ménages ! Cette solution est idéale pour se passer de sa voiture, sans se priver de mobilité et elle serait tout à fait possible à mettre en place dans notre ville.

Dans le même ordre d'idée, il serait aussi intéressant de réfléchir à la mise en place d'un système de vélos partagés comme cela se fait dans d'autres villes comme NAMUR. Quelques vélos partagés mis à disposition des citoyens qui préfèrent se déplacer en deux-roues mais qui ne savant pas encore investir dans un vélo électrique par exemple ou qui n'ont pas d'endroit pour parquer un vélo. Projet qui pourrait être soutenu par les subsides venant du projet Wallonie Cyclable pour lequel nous avons reçu 750 000 €.

Ces deux moyens de transports partagés (carsharing et vélo) pourraient très bien trouver une place de choix à proximité de la gare, de l'ARENA ou de la place des Tilleuls.

Le Collège pourrait-il examiner cette demande de mobilité partagée et éventuellement réaliser une étude complémentaire, pour mettre en place un système de carsharing à ANDENNE ainsi qu'un système de vélos partagés ?"

***

En réponse à cette interpellation, Monsieur Vincent SAMPAOLI, Echevin, répond comme suit :

"Je remercie Madame LOMBA pour cette question.

En fait, les études relatives aux véhicules partagés ont été menées au sein des services communaux dès 2019 tant pour le vélo à assistance électrique que pour les voitures (carsharing).

Au niveau du vélo à assistance électrique, deux opérations ont déjà été menées pour les membres de la population avec la possibilité de louer un vélo à l'essai pendant trois mois et puis de l'acquérir avec une déduction de la location.

Cela a donc déjà été fait. L'on a aussi étudié le développement de la location des vélos à assistance électrique sur une plus longue période.

Suite à un contact avec une entreprise (dont je ne citerai pas le nom), le coût à répartir sur deux an s'élevait à 180.000 euros pour les vélos à assistance électrique avec une recette de 100.000 euros par an, dont 80.000 euros restent à financer. L'on a décidé d'intégrer ce projet dans une réflexion plus large qui est celle du PCM (pré-diagnostic), lequel est en cours de travail et qui viendra peut-être dans les faits.

Dans le cadre de PIWACY, il n'est pas possible de pouvoir financer ce type d'opération dans cette phase car il n'est pas subsidiable pour les vélos à assistance électrique (sauf pour les garages, parkings à vélos, ...). Nous devons malheureusement le mettre sur le côté pour l'instant.

En termes de voitures partagées, l'on doit réfléchir sur trois axes :

- les voitures partagées dites "Cambio" ;
- le carsharing (autopartage) ;
- le covoiturage.

La Ville d'ANDENNE est affiliée à "Come on" et dispose d'un parking de covoiturage à l'ANDENNE ARENA où des personnes qui ne se connaissent pas toujours interviennent pour faire un bout de trajet ensemble. Il y a parfois un frein culturel et social vu la situation sanitaire actuelle que nous connaissons.

En ce qui concerne l'autopartage... De quoi s'agit-il ? C'est une personne qui dispose d'un véhicule et décide de pouvoir le mettre à disposition d'un de ses voisins, qui ne l'utilise pas. Cette opération se déroule dans les quartiers avec des cercles fermés. Il y a diverses applications qui le font (sans citer le nom, ce n'est pas l'objectif). Cela revient à une affiliation de quelques euros par an avec une rétribution pour la personne qui laisse son véhicule en prêt (de 0,25 € à 0,35 €/km) avec une caution de 75 euros. A noter que ce système est énormément développé en Flandre où 475 projets ont vu le jour. En Wallonie, l'on en dénombre 28.

En ce qui concerne le covoiturage, une étude a été faite également. Vous avez cité les Villes de GEMBLOUX ou NAMUR, qui avaient souscrit à ce projet et, en l'occurrence, nous les avons interrogées. De plus, nous avons interrogé la Commune de FLEMALLE qui s'est engagée également dans ce projet, lequel s'est avéré non rentable et il a été abandonné. Quant au coût, il est relativement important. Selon une étude réalisée en 2020 avec la société et le retour que nous avions eu à l'époque lorsque nous avons été contactés, il s'élevait à 10.000 euros/voiture/an. C'est insoutenable. L'on est actuellement au début des travaux du Plan Communal de Mobilité. C'est la société AGORA qui examinera les comptages et les divers axes qui vont être pris pour améliorer la mobilité. Ce projet n'est pas encore actuellement mûr car il faut que le PCM soit sur les rails.

Le rapport de la Conseillère en mobilité déclare que l'on est dans un projet ... (coupure son) *et donc il faut laisser la porte ouverte à diverses... (coupure son)* mais il faut financer... (*coupure son). A titre personnel, je trouve que le système de l'autopartage, pour autant qu'il soit dans l'esprit du wallon, peut être intéressant pour l'utilisation d'un véhicule partagé.*

Madame Caroline LOMBA reprend la parole et s'exprime comme suit :

"On ne partage pas tout à fait le même avis... Je trouve que c'est quelque chose qui pourrait s'inscrire dans la mentalité des gens car le fait de partager sa voiture avec quelqu'un que l'on ne connaît pas ou avec un voisin ; cette situation peut être délicate. Ici les voitures sont assurées. Au niveau du coût, j'a aussi les chiffres... Tu as raison, c'est plus ou moins 10.000 euros/an à charge de la Ville d'ANDENNE pour autant que la voiture ne fasse pas 25.000 kms/an.

En effet, c'est un système qui, pendant la première ou la deuxième année, peut s'avérer coûteux pour la Ville d'ANDENNE... Mais si je prends l'exemple de la Ville de GEMBLOUX où la première station a été mise en 2012... A l'heure actuelle, l'on en compte 6.... Ca fonctionnne donc. A partir de 25.000 kms/an, c'est "Cambio" qui prend en charge la totalité et donc pour la Ville d'ANDENNE, celà coûterait juste un emplacement de parking ainsi que la petite barrière, c'est tout.

Les 10.000 euros sont réels mais en attendant ils peuvent être remboursés si les voitures sont utilisées. Il y a aussi des études qui ont été faites au niveau de BRUXELLES et en Wallonie.

A BRUXELLES, par exemple, il y a plein de stations, mais là en moyenne les usagers vont les utiliser deux fois par mois, ce qui n'est pas énorme... mais il y a beaucoup plus d'utilisateurs à cet endroit. Si l'on compare des petites villes en Wallonie, l'on va avoir des usagers qui vont les utiliser huit fois par mois parce qu'il y a moins de moyens de transport et ils en ont besoin. Par ailleurs, je trouve qu'il s'agirait d'une bonne solution sociale pour les jeunes qui viennent de recevoir leur permis et qui n'ont pas spécialement les moyens d'acheter une voiture... Ils pourraient donc s'en servir et rouler avec une assurance où tout est pris en charge.. Il y a aussi les personnes âgées qui n'ont pas toujours de véhicules.

Je trouve que c'est une bonne solution... Oui, j'entends de nouveau les moyens, mais comme tu l'as dit tout à l'heure, pour la période 2022-2024, il y a une enveloppe qui va sortir de par le Ministre HENRY pour réaliser un plan d'investissement en faveur de la mobilité active et l'intermodalité. Dans cette enveloppe, il y aura justement 63 millions qui vont être distribués aux communes pour la réalisation de "mobipôles". Dans celles-ci, entrent en compte les stations "cambio", je t'enverrai le lien si tu veux....

Donc voilà, je me dis qu'il y a le budget et l'on pourrait le faire de ce côté-là car de l'argent va être débloqué par la Région wallonne pour permettre de le financer. C'est pareil pour les vélos, tu me disais que ça ne rentrait pas dans le PIWACY.

Par contre, ces millions vont être accordés en plus en 2022-2024 par le Ministre HENRY... Il y a aussi un pôle pour les piétons, un pôle pour les cyclistes et puis les mobipôles avec les stations de partage et d'autres choses... C'est un exemple qui pourrait rentrer en ligne de compte.

Je pense que ça serait intéressant d'y réfléchir au niveau du coût et voir peut-être si une étude au niveau des citoyens pourrait être faite afin de savoir si ça intéresse les particuliers, tout comme les entreprises qui ne connaissent peut-être pas le système... Au départ, l'on peut se dire, c'est bizarre... et finalement quand on l'utilise (je suis utilisatrice), l'on se rend compte que c'est très simple d'utilisation permettant de faire une certaine économie.

Par rapport au fait que ce système devait rentrer dans les moeurs, je pense que si ce projet arrive sur la table, il doit s'accompagner d'un encadrement, d'informations/explications aux citoyens, d'informations et de mises en situation pour en faire comprendre le fonctionnement et quelles sont toutes les possibilités.

Monsieur Vincent SAMPAOLI répond comme suit :

"Je dis simplement que le Plan Communal de Mobilité va permettre d'envisager cette piste. Maintenant, j'entends que le Ministre HENRY a débloqué ce montant. Je vous informe quand même qu'un tel montant avait été annoncé et que cette promesse de subvention n'a toujours pas été reçue. En fait, l'on se trouve, pour l'instant et par rapport à cela, dans le vent.... Parfois, du vent se transforme... L'on a touché 70.000 euros à la Régie communale autonome dans le cadre d'un projet UREBA dont on ne sait pas ce que l'on va en faire... Sympa hein... Moi, en tant qu'Administrateur délégué de la Régie, je suis content que la Région wallonne me dépose 70.000 euros sur le compte de la Régie qui nous permet de constituer un fonds de roulement et de ne pas faire appel à l'argent de la Ville d'ANDENNE pour nous aider. C'est très bien mais pour l'instant, on a rien."

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général, **Le Président,**

(s) Ronald GOSSIAUX **(s) Philippe RASQUIN**

Pour extrait conforme,

Le Directeur général, **Le Bourgmestre,**

VILLE D'ANDENNE NAMUR

Ronald GOSSIAUX **Claude EERDEKENS**